

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 41-52

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__41_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1927

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1927

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT SORTANT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1927.
ALLOCUTION DE M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT POUR 1927.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1926.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
Cinquantenaire de Sociétariat de M. LEMERCIER.
DISTINCTION HONORIFIQUE.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. SAUVY : LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN FRANCE ET LES NATURALISATIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. JOHN-HENRI DAL PIAZ, PRÉSIDENT SORTANT, ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1927.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. John-Henri DAL PIAZ, Président, qui prend la parole en ces termes :

MON CHER PRÉSIDENT, MES CHERS COLLÈGUES,

C'est ce soir que se termine mon année de présidence de la Société de Statistique de Paris, et, avant de quitter mes fonctions, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu me les confier dans un mouvement de bienveillante sympathie dont je vous suis profondément reconnaissant.

Je vous remercie aussi d'avoir bien voulu me permettre de diriger vos débats et de constater ainsi que notre Société, suivant une tradition déjà très ancienne, trouve chaque mois des statisticiens éminents pour venir faire des communications qui ont été particulièrement nombreuses et intéressantes en 1926 avec des discussions qui parfois même ont été passionnées.

Le protocole, auquel tient, à juste titre, notre ami Barriol, veut que je vous rappelle ces communications :

Janvier : discussion de la communication de M. Gaston CADOUX : *Nos pertes de guerre. Leurs réparations et nos dettes de guerre.* MM. RICHET et MICHEL.

Février : *Prévisions relatives au paiement en nature des réparations et des dettes interalliées.* Discussion : M. Gaston CADOUX.

Mars : *Étude démographique sur la population brésilienne*, par M. TOBIAS MOSCOSO.

Avril : *La situation financière et l'achèvement de la reconstitution des régions dévastées au 31 décembre 1925.* Discussion : MM. BENISTI, Michel HUBER, Jean BOURDON, Gaston CADOUX, MOURRE, MONTARNAE.

Mai : Quelques mots sur le mouvement de la population française en 1925 par M. Jean BOURDON. Discussion : MM. Georges RISLER, BALTHAZARD, Charles RICHTER, ICHOK.

Juin : Peut-on parler, en France, d'une épidémie de suicide?, par M. le Dr ICHOK.

Octobre : Note de M. Cadoux sur nos pertes de guerre (religieux anciens combattants). Observations sur le projet de loi sur les assurances sociales, par M. André BERNARD. Discussion : MM. RISSE, RAZOUS, FERDINAND-DREYFUS, CADOUX.

Novembre : Quelques mots de M. ICHOK sur les épidémies de suicide. Communication de M. Michel HUBER sur le service d'observation des prix.

Décembre : Discussion sur la communication de M. André BERNARD relative au projet de loi sur les assurances sociales : M. RISSE. Discussion sur la communication de M. Michel HUBER relative au service d'observation des prix : MM. MOURRE, QUALID, MARCH. Communication de M. CORRADO GINI : La Statistique en Italie. Discussion : M. MARCH.

Depuis que notre Société fonctionne, il semblerait que nous avons épuisé tous les sujets, et pourtant nous en trouvons toujours d'inédits. C'est ce qui prouve la force de notre science qui ne vieillit jamais, qui apparaît même plus jeune et plus vigoureuse chaque année. C'est une belle science qui paraît aride à ceux qui ne la pratiquent pas ou qui n'y voient qu'un alignement de chiffres, souvent contestables, mais qui pourtant réserve bien des satisfactions à ceux qui savent s'en servir, c'est-à-dire les comprendre.

Que n'a-t-on pas dit sur la valeur relative des statistiques? Mais il faut ajouter : que valent les plus beaux instruments pour ceux qui ne savent pas s'en servir?

Ces chiffres qui pourtant ont une valeur absolue prennent une valeur relative dans les statistiques qui appellent toujours des examens et des commentaires. Aussi la science des statisticiens nécessite-t-elle un travail tout spécial, d'études, d'observations et de déductions.

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre ce qu'est la statistique, mais je veux vous montrer, mes chers collègues, que j'ai un peu profité des leçons que vous m'avez données et que, quand j'aurai plus de loisirs je pourrai moi aussi devenir un bon statisticien.

Permettez-moi de mentionner aussi que en 1926 nous avons eu une série de chroniques qui ont été très remarquées :

Chroniques de démographie, par M. Henri BUNLE.

Chroniques de banques et questions monétaires, par M. RICARD. *Chroniques des questions ouvrières et des assurances sur la vie*, par M. DUGÉ DE BERNONVILLE. *Chronique des transports*, par M. BARINCOU.

Du reste la vie de notre société a été active en 1926 puisque nous avons admis vingt-neuf membres titulaires. Mais nous avons enregistré, hélas! la mort de 14 membres.

L'année dernière a été marquée également par la cérémonie du cinquantenaire de l'entrée dans notre société de notre éminent confrère M. Yves-Guyot, toujours aussi actif, je pourrais dire aussi jeune si la cérémonie en question ne marquait une date incontestable.

Nous avons été heureux de recevoir parmi nous M. Tobias Moscoso et M. Corrado Gini qui ont bien voulu suivre nos travaux et y participer en nous apportant ainsi le concours de leur compétence et de leur érudition.

Mes chers Collègues, les fonctions de Président de la Société, même pour ceux qui savent les bien remplir, et je n'ai pas cette prétention, sont, je vous l'assure, bien facilitées sous la direction et l'autorité de notre secrétaire général qui ne vous laisse jamais dérailler, qui vous prépare votre tâche dans ses plus petits détails, qui vous passe le bon papier au moment opportun, qu'il me soit permis de le remercier une fois de plus de sa précieuse tutelle; que serai-je devenu sans lui?

Et quand je pense qu'il nous a demandé s'il devait être renommé. Nous avons eu assez de catastrophes ces dernières années, évitons d'en créer de nouvelles.

Un président qui s'en va est remplacé. Il l'est même avant son départ.

Mes chers collègues, en me nommant, vous avez bien voulu oublier que j'avais peu de titres pour mes fonctions.

Il n'en est pas de même avec mon successeur, M. Joseph Girard, ancien élève de

l'École polytechnique (promotion 1897), ancien directeur adjoint de l'Institut des Finances et des assurances, association philotechnique (mairie Drouot), lauréat de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques prix Blaise des Vosges (1903), secrétaire général de la Compagnie du chemin de fer du Nord, Professeur à l'École des sciences politiques.

Il a déjà publié beaucoup d'ouvrages, ses œuvres principales sont :

Vers la solidarité par les sociétés coopératives de consommation. Couronné par l'Institut (1904).

La caisse d'épargne postale (1905).

Les rouleurs de Calais (1908).

La loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables (1909).

Le Japon, notre ami et notre allié (1916).

L'évolution actuelle de la Législation des pensions civiles et militaires (1920).

Éléments d'assurances · incendie, vie, accidents (1921).

Mais, mes chers collègues, si les titres ont une grande valeur pour un président de notre société, il est des qualités qui les rehaussent incontestablement, et ces qualités nous les trouvons chez M. Girard.

A son travail constant et productif, il joint une modestie qui serait chez lui une coquetterie si elle n'était pas une manifestation naturelle à laquelle se joignent son amabilité et sa courtoisie.

Aussi je suis heureux de lui céder cette place qui lui revient et qu'il occupera pour le bien de notre chère société dont il saura assurer le développement et la prospérité.

ALLOCUTION DE M. JOSEPH GIRARD, PRÉSIDENT POUR 1927.

M. Joseph GIRARD, président pour 1927, prend place au fauteuil et répond à M. DAL PIAZ.

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous ne serez pas surpris que mon premier mot soit une parole de fervente gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait, et c'est, je vous assure, en toute sincérité que je m'en sens très indigne.

Quand je parcours la longue liste des personnalités qui ont été appelées à présider vos débats au cours des deux tiers de siècle qui caractérisent l'âge de notre Société, quand je n'y relève que les noms d'hommes qui comptent parmi les maîtres de la science économique et qui figurent avec honneur à l'Institut, au Gouvernement et au Parlement, dans le monde de la finance, de la banque et des affaires, je me demande avec une certaine anxiété les raisons pour lesquelles vous m'avez désigné à mon tour. Et mon inquiétude ne s'apaise que lorsque je prends conscience que vous avez voulu faire trêve à cette méthode de surchoix et, donnant quelque répit à vos traditions, accorder un avantage à l'ancienneté.

De très nombreuses années se sont écoulées, en effet, mes chers Collègues, depuis que j'ai pris pour la première fois, bien modestement et bien timidement, ma part de vos savants travaux. Je ne pensais certes point alors que j'assumerais un jour la charge d'y présider pendant de longs mois.

Monsieur le Président, l'honneur qui m'échoit aujourd'hui se double d'une très vive et très grande satisfaction, celle de recevoir de vos mains la torche en feu, que je m'efforcerai de remettre à mon successeur, brillant encore d'une flamme claire, afin que la course du flambeau se poursuive, pour notre Société, jusque dans la nuit de l'avenir le plus lointain.

Je suis heureux qu'il m'appartienne d'être auprès de vous l'interprète de la gratitude de nos collègues pour l'éclat que vous avez donné à votre fonction, pour les soins que vous avez mis à en remplir les devoirs avec l'élan, la conscience scrupuleuse et j'ajouterai l'assiduité que vous apportez à l'accomplissement de toutes vos tâches.

Et Dieu sait cependant, Monsieur le Président, si celles-ci sont nombreuses; car je crois bien que vous êtes l'un des hommes les plus occupés de Paris. Il n'y a guère de groupement formé pour la défense des intérêts économiques de notre pays où l'on ne vous retrouve, esprit de bon conseil et homme d'action, et, pour ma part,

je n'ai pas à remonter bien loin en arrière pour me rappeler les délibérations d'une certaine classe 19 de l'Exposition des Arts décoratifs, auxquels votre élégante autorité savait donner tant de charme. L'Académie de Marine, l'Institut colonial français, l'Union coloniale française, le Comité de la Ligue maritime et coloniale, les comités de France-Amérique et de France-États-Unis, plusieurs banques et notamment la banque d'Algérie pourraient témoigner aussi de la force que leur apporte votre si active et si féconde collaboration.

Mais c'est surtout le grand armateur que je voudrais saluer ici et, essentiellement, le grand chef qui, entré à l'âge de vingt-trois ans, il n'y a pas si longtemps, à la Compagnie générale transatlantique, y a franchi tous les échelons de la hiérarchie jusqu'à en devenir le secrétaire général, le directeur, l'administrateur, et, enfin, en 1920, le président, à la suite du décès du regretté M. PELLERIN DE LA TOUCHE.

Pour avoir une idée de ce qu'a pu être votre rôle à la tête de la plus grande compagnie de navigation française, c'est à la statistique que je vais recourir, bien certain que je trouverai peu de sujets où les chiffres parlent d'eux-mêmes avec une telle éloquence. C'est au cours de l'année 1909 que vous en êtes devenu le directeur; or, du 31 décembre 1909 au 31 décembre 1925, le nombre des navires de la Compagnie générale transatlantique est passé, si mes renseignements sont bien exacts, de 75 à 99, la jauge brute totale de 292.000 à 517.000 tonneaux, la puissance des machines de 289.000 à 443.000 chevaux et le chiffre des recettes brutes de 77 à 458 millions de francs, ce qui, même si l'on tient compte de la dépréciation de notre monnaie, constitue un joli résultat. Ce sont là, Monsieur le Président, des chiffres qui jalonnent glorieusement une carrière, et, non point certes pour votre repos personnel, mais pour le bien de mon pays, je souhaite que la vôtre se prolonge ainsi durant de très longues années encore.

Nous nous gardons, à la Société de Statistique de Paris, de n'avoir que le seul « esprit de géométrie » et nous nous efforçons de voir sous la raideur des chiffres la valeur nuancée des vérités qu'ils habillent. Que dire de votre œuvre quand on constate que, dans la nouvelle flotte de la Compagnie générale transatlantique, figurent les plus grandes unités de la marine marchande française, le *de Grasse*, le *France*, le *Paris* avec ses 37.000 tonneaux, l'*Ile de France* avec ses 41.000 tonneaux, quand on sait que ces paquebots c'est vous qui avez voulu qu'ils fussent, non seulement de puissants navires, mais encore, en quelque sorte, les ambassadeurs de l'art français?

Et c'est du même esprit de réalisation, à la fois utile et harmonieuse, que s'inspire votre participation aux travaux d'autres compagnies de navigation ou entreprises de construction maritime, et jusqu'à ceux du Comité central des Armateurs de France.

Mais, dût votre modestie en souffrir, je voudrais ajouter encore un mot pour rappeler l'une de vos œuvres, à laquelle j'ai, pour ma part, voué la plus ardente et sincère admiration. En constituant, il y a moins de deux années, la Société des voyages et hôtels nord-africains, qui est bien votre œuvre personnelle, vous avez voulu qu'une organisation de grand tourisme permit à nos compatriotes de visiter leur splendide domaine d'Afrique septentrionale; quelle joie votre âme d'animateur a dû ressentir à voir le succès répondre aussi vite à votre attente! C'est par dizaines de mille que les touristes ont déjà utilisé les voies que vous leur avez ainsi tracées à travers les régions les plus pittoresques, et jusque-là si mal connues et si fermées aux voyageurs, jusque dans le Sahara; des centaines de voitures automobiles circulant sous votre pavillon, une quarantaine d'hôtels confortables surgis sur les routes tracées par vous ont rendu singulièrement faciles ces randonnées, qui eussent paru à nos pères du domaine du rêve irréalisable.

Vous me pardonnerez, Monsieur le Président, de ne pas résister au désir de me servir du mot même que vous appliquiez, il y a juste un an, à votre éminent prédécesseur et, au nom de tous nos Collègues ici réunis, de saluer en vous « un grand Français ».

Si une telle œuvre excite notre admiration, j'ajouterai qu'elle nous émeut aussi parce qu'elle reste bien dans les traditions que nous aimons. N'avons-nous pas vu déjà s'asseoir dans ce fauteuil des hommes qui avaient assumé, eux aussi, la tâche passionnante d'apprendre à leurs compatriotes à contempler avec orgueil leur vaste empire d'au delà les mers et à y faire les semailles prometteuses des plus magnifiques récoltes.

Comment oublierions-nous que, parmi nos anciens présidents, nous comptons

M. Paul DOUMER, quand, dans la plus haute Assemblée de France, tous les partis viennent de faire sur son nom une si heureuse manifestation d'union nationale?

Qu'il soit permis à celui qui est fier d'être ici l'interprète d'un sentiment unanime de lui adresser, au nom de la Société de Statistique de Paris, de chaleureuses et respectueuses félicitations.

J'ai fait tout à l'heure allusion à la vieille et charmante image de la course du flambeau et je vous ai dit l'appréhension que j'avais d'y prendre ma part. Mais il y a des grâces d'état...

Certaines mauvaises langues n'assurent-elles pas que le récit de ces vénérables « Lampadophories » nous est parvenu voilé de quelque fallacieuse légende et qu'en réalité les choses se passaient assez simplement. On dit — que ne dit-on point! — que si certains coureurs accomplissaient en souriant le parcours de six stades qui leur était imposé, d'autres étaient si vite essoufflés qu'ils risquaient fort de ne point achever la longue étape, ou, du moins, de n'arriver au terme que fourbus... et éteints.

Athéné n'aurait pas été la déesse de toute sagesse si elle n'avait avisé bien vite à remédier à de telles défaillances. Et c'est ainsi que, lorsque la course se poursuivait dans l'ombre violette qui tombait le soir sur la ville des hauteurs du Lycabette et de l'Acropole, on pouvait voir, près des coureurs, une silhouette active et persévérante qui les soutenait de la voix et du geste, leur montrait le chemin, veillait pour eux aux obstacles, avivait leur flamme, les menait jusqu'au but; pour l'entraîneur infatigable, les stades ne comptaient point, puisqu'il avait à son bonnet des ailes et des ailes encore à ses pieds agiles. A Athènes, il se nommait Hermès, dieu subtil de la parole et de la prospérité, maître de l'industrie, du commerce et de la finance. A la Société de Statistique de Paris, vous savez tous qu'il s'appelle Alfred Barriol. Qu'il permette à son vieil ami de lui rendre par avance grâce de ses soins et de son appui.

Mes chers Collègues,

Je suis de ceux qui voient dans la statistique « un instrument universel de renseignements et d'appréciation pour les arts et les sciences, dont les investigations portent, dans le temps et dans l'espace, sur des faits très nombreux », suivant la définition même donnée par le charmant petit livre de notre ancien Président, mon maître et mon ami, André LIESSE, livre que je ne suis pas seul ici à considérer comme un précieux vade mecum.

Mais ce n'est pas en faire un mince éloge que d'y voir un procédé d'observation s'appliquant à un domaine pratiquement illimité, en sorte que, quel que puisse être le zèle que nous entendons mettre à son service, nous devons essayer de tracer, du moins pour l'année qui vient, le cadre de notre activité sociale, ne fût-ce que pour la borner et la coordonner.

Nul doute, d'une part, que nous ne devions demeurer attachés au côté *professionnel*, si je puis dire, de notre action. Ce n'est pas parce que la statistique a le caractère d'une méthode scientifique plutôt que celui d'une science proprement dite, que ses fidèles peuvent se croire dispensés des qualités de tous ordres qui font le véritable savant. Aussi bien, est-il opportun de rappeler qu'il s'est constitué une science de cette méthode, comportant l'analyse des procédés techniques en usage et se proposant leur amélioration systématique? Ce n'est pas ici qu'une telle assertion a besoin d'être soutenue ou commentée, alors que vous avez produit, dans cette voie même, de si nombreux et si fructueux travaux; vous les poursuivrez, j'en suis sûr.

Mais il y a un aspect de votre tâche dont vous ne vous souciez pas moins et qui ne doit pas cesser de vous préoccuper : c'est son aspect *moral*. Pour exécuter nos travaux de la manière qui convient, il y faut faire preuve d'une *probité* intellectuelle sans laquelle les documents que nous préparons risquent d'être sans valeur, méprisables, dangereux même; oui, certes, c'est une question, non point seulement d'ingéniosité qui se pose, mais aussi et surtout de conscience; probité dans la recherche des faits unitaires, dont la collection fait l'objet de l'enquête, probité dans l'analyse de leur valeur relative, dans la vérification de leur homogénéité à l'égard des causes souvent complexes qui les régissent et à l'étude desquelles ils doivent précisément concourir, probité encore dans leur coordination, dans la rédaction des conclusions, probité enfin dans la prohibition des utilisations tendancieuses. Que de difficultés à vaincre! Mais vous connaissez mieux que personne le moyen d'aplanir bien des obstacles : c'est une patience inlassable dans la définition des termes employés. Que de fois, hélas, ne voit-on pas des hommes, d'égale conscience et d'égale valeur intel-

lectuelle, disputer sans fin et stérilement sur un malentendu, résultant simplement de ce qu'ils n'appellent pas des mêmes mots les mêmes choses, et quelquefois sur les sujets les plus simples en apparence !

Nous nous efforcerons de vulgariser ces vérités premières, mes chers Collègues, et de montrer ainsi l'emploi fécond que l'on peut faire de chiffres honnêtes, impartiaux, fondés ; c'est une œuvre pie que d'inspirer au public de bonne volonté une hostilité impatiente à l'égard des discussions oiseuses.

Passons maintenant au domaine de la statistique appliquée. Ici, nous n'avons que l'embarras du choix, car, comme le disait le vieux philosophe d'Ephèse, « πάντα ῥεῖ » , tout s'écoule et rien n'est qui ne s'écoule et ne se différencie. Tout ce qui est (ou presque) se compte et se mesure ; tout ce qui vit notamment, puisque rien ne peut vivre qu'en se différenciant, c'est-à-dire, le plus souvent du moins, en variant de mesure ou de nombre.

Comment, dans ce torrent des idées et des faits, faire choix d'un programme logique ? Sans vouloir certes renoncer à étudier dans la sérénité les grandes questions humaines d'intérêt permanent, nous serons excusables de nous déclarer prêts à sacrifier à l'actualité. L'actualité, mais est-ce qu'elle ne demeurera pas, pendant longtemps encore, conditionnée par le plus grand événement des temps modernes, par la guerre qui a ébranlé le monde et dont les conséquences, innombrables et, hélas, durables, atteignent tous les pays et tous les milieux ?

Parmi les catégories de ces conséquences, il m'a paru qu'il y en avait deux qui devraient, durant cet exercice, retenir d'une façon particulière votre haute attention : celle qui concerne les troubles profonds apportés par les hécatombes, par les invalidités, par les migrations consécutives à la guerre, dans la consistance même des peuples du monde, et aussi celle qui se rattache au bouleversement des richesses, de la situation des fortunes privées et des finances des États. C'est donc à ces deux ordres d'idées que nous nous efforcerons, si vous le voulez bien, d'appliquer notre étude au cours des plus prochaines de nos séances. Sur le second, il m'est agréable déjà de vous informer que notre cher doyen, M. YVES-GUYOT, nous donnera sous peu un de ces exposés si lumineux auxquels il nous a habitués. Sur le premier, c'est-à-dire dans le domaine de la démographie, en dehors de la causerie qui doit nous être faite ce soir même et que vous attendez avec impatience, votre Conseil en a envisagé d'autres, parmi lesquelles une série de conférences sur les problèmes de politique générale dans le monde, envisagée du point de vue démographique, et ces problèmes, nous tâcherons de les sérier en parcourant l'un après l'autre les continents : c'est M. Georges BLONDEL qui débitera vraisemblablement en traitant, en avril, des grands problèmes de politique européenne.

Notre tâche sera lourde, mais, j'en suis sûr, attachante. Donnons-lui tout notre cœur. Je souhaite, mes chers Collègues, que, avec l'aide de l'exemple de nos anciens et avec votre agissant concours à tous, cette année soit laborieuse, heureuse, féconde !

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1926.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1926, inséré dans le Journal de janvier 1927. Il signale qu'une erreur typographique s'est glissée dans le texte des observations présentées par M. Lucien MARCH.

Le dernier paragraphe de la page 2 et les cinq premières lignes de la page 3 doivent prendre place dans le bas de la page 9, à la suite de la discussion sur la communication de M. Michel HUBER, relative au service d'observation des prix.

Sous réserve de cette modification, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 1926 est adopté.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, sont nommés membres titulaires : MM. Gaston GIUSTINIANI, André GUILLON, Moïse GRINBERG,

Joseph CHARUIT, Auguste BARIL, Louis BADOUX, Jules LAURENT et André HIRSCH.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Roger BAURY, courtier en cotons, 15, boulevard Poissonnière (2^e), présenté par MM. Gabriel FAURE et Lucien MARCH.

M. Jacques BONNIAC, administrateur-délégué de la Banque d'Athènes, 32, rue du Stade, à Athènes (Grèce), présenté par MM. LANUSSE et BARRIOL.

M. A. SIMIONOV, chef de service à la Compagnie d'assurances « La Concorde », 67, avenue du Bois-de-Boulogne, à Clamart (Seine), présenté par MM. DELÉARDE et BARRIOL.

M. Serban A. GHEORGHIU, licencié ès sciences, 35, rue Saint-Didier (16^e), présenté par MM. BARRIOL et BROCHU.

M. Pierre SALONE, directeur aux automobiles Talbot, 2, rue Corvetto (8^e), présenté par MM. FRANÇOIS-MARSAL, PAYELLE et RAMONDENC.

M. Jean BOUFFET, docteur en droit, inspecteur divisionnaire de la Compagnie d'assurances l'Union-Vol et Accidents, 9, place Vendôme (1^{er}), présenté par MM. BARRIOL et Georges-Marie HAMON.

M. René BOUFFET, sous-préfet de 2^e classe, actuellement à la préfecture de la Seine, 99, rue Mademoiselle (15^e), présenté par MM. Georges-Marie HAMON et BARRIOL.

M. MARTIN, inspecteur à la Compagnie P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare (9^e), présenté par MM. BARRIOL et BROCHU.

M. Robert WOLFF, ancien ingénieur au corps des Ponts et Chaussées, 130, avenue Victor-Hugo (16^e), présenté par MM. BARRIOL et BROCHU.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

CINQUANTENAIRE DE SOCIÉTARIAT DE M. LEMERCIER.

M. le Président exprime les regrets unanimes de la Société pour l'absence de M. LEMERCIER à qui nous devons remettre une médaille de l'industrie à l'occasion de son cinquantenaire de sociétariat.

Il adresse à notre cher collègue l'expression de notre très vive sympathie avec des souhaits de prompt rétablissement.

DISTINCTION HONORIFIQUE.

M. le Président est heureux de faire part à la Société de la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de notre collègue M. E. PETRELLI, délégué de la Banque d'Italie à Paris, administrateur de la Banque d'État du Maroc, avec le motif suivant : « Ne cesse de rendre dans ses fonctions les plus distingués services à nos intérêts. »

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général lit une lettre de M. YVES-GUYOT qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Il fait part à la Société que M. Jean BOURDON fera les conférences suivantes, aux dates et lieux ci-après :

1^o *La population*. — La race blanche disparaîtra-t-elle? Quatre conférences avec projections les lundis 7, 14, 21 et 28 février à l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine, à 16 heures.

2^o *La politique de la population*. — Cinq conférences-controverses, les lundis 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril, à 17^h 30, au Collège libre des Sciences sociales, 8, rue

Danton, avec le concours de M^{me} Maria VERONE, MM. BERTHELEMY, doyen de la Faculté de Droit, JORDAN, professeur à la Sorbonne, Léon BERNARD, professeur à la Faculté de Médecine, BONVOISIN, etc...

Il annonce ensuite qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération, et qui seront déposés à la bibliothèque de la salle de travail de la Faculté de Droit.

COMMUNICATION DE M. SAUVY : « LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN FRANCE ET LES NATURALISATIONS ».

M. le Président donne la parole à M. SAUVY pour le développement de sa communication, dont le texte est inséré dans le présent journal.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean BOURDON qui fait part des observations qu'appelle à ses yeux la question de l'immigration étrangère en France. Ci-dessous un résumé de ces observations :

On comptait dans notre pays 1.132.696 étrangers en 1911, 1.550.449 en 1921 et 2.498.230 en 1926. Leur augmentation avait été de 400.000 en dix ans; elle s'est élevée presque à 1 million dans les cinq dernières années. On peut affirmer qu'actuellement la France reçoit chaque année 200.000 étrangers, déduction faite de ceux qui la quittent. Ce n'est même pas assez dire. Le chômage fut considérable en 1921, il a persisté dans une large mesure en 1922 : pendant ces deux années, la France ne reçut guère d'immigrants; l'accroissement de notre population étrangère s'est réalisée presque entièrement de 1923 à 1926; il est donc aujourd'hui de 300.000 personnes par an.

L'immigration étrangère en France sera bienfaisante si on la réduit à ses éléments désirables. Ainsi réduite, elle ne saurait tenir lieu d'un relèvement de la natalité. Il faut en effet la sélectionner à cinq points de vue.

1^o Sélection physique. — Recevoir des infirmes, comme en ont parfois envoyé les pays d'émigration, constituerait une charge sans compensation pour nos finances. Recevoir des malades contagieux constituerait un danger pour la santé publique. La sélection physique, qui doit écarter ces éléments indésirables, n'est pas inexistante, comme on le dit parfois, mais elle est très incomplète. L'examen sanitaire ne s'applique qu'aux immigrants qui viennent en groupes, recrutés par des employeurs français; on en dispense les immigrants qui viennent isolément ou par leur propre initiative.

2^o Sélection morale. — On a souvent dénoncé le grand nombre des crimes commis par des étrangers, ce qui est vrai, et on en a fait grief à certaines nationalités, ce qui est absurde.

Il faudrait repousser plus strictement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les indésirables et en général toutes les personnes ayant subi des condamnations.

3^o Sélection professionnelle. — La France, disent les partisans de l'immigration massive, a perdu dans la dernière guerre 1.300.000 hommes dans la force de l'âge. Un relèvement de la natalité, d'ailleurs hypothétique, remplacerait ces hommes dans vingt ans; or, il faut un remplacement immédiat si l'on ne veut arrêter l'activité de l'agriculture, de l'industrie et des mines : une puissante immigration est indispensable, puisque seule elle donne des hommes que l'on puisse immédiatement mettre au travail.

Cette opinion contient une grande part de vérité; elle a le défaut d'être trop simpliste. Tous les métiers ne manquent pas de main-d'œuvre; les changements d'état qui se sont produits avant, pendant et depuis la guerre, ont donné à certaines professions plus qu'elles n'avaient perdu. Les immigrants sont inutiles et même nuisibles s'ils vont à ces professions-là. Il faudrait les diriger tous là où la main-d'œuvre fait défaut.

La sélection professionnelle qui détermine l'immigration recrutée ne produit

pas toujours des effets durables et elle manque complètement à l'immigration spontanée.

4° *Sélection des races.* — La nation française, dit-on souvent, s'est constituée par la fusion de races diverses. Cela est vrai et de toutes les nations comme de la nôtre; si, comme on doit le faire, on réserve le nom de race aux groupes d'hommes présentant les mêmes caractères physiques, on devra dire qu'aucun peuple n'est constitué par une race pure. Seulement, il y a entre les races des différences plus ou moins accentuées. Les races qui ont constitué le peuple français étaient toutes blanches; notre pays n'a jamais reçu jusqu'à ces dernières années de jaunes ou de noirs en quantité appréciable; les vénus noires de certains armateurs du XVIII^e siècle présentent un intérêt de curiosité, mais ne comptent point par leur descendance. Depuis 1914, au contraire, des milliers d'asiatiques et d'africains sont venus se fixer sur le sol français.

La plupart de ces immigrés exotiques ne sont pas des étrangers, mais des sujets de la France. Aussi, remarque-t-on parfois que la France et son empire colonial constituent un tout — ce qui est vrai — au sein duquel les migrations doivent s'opérer librement — ce qui est contestable. Il semblerait plus juste de dire : quand les immigrants viennent d'un pays étranger, ils ne nous intéressent que par rapport à la France; les conséquences que leur départ peut avoir pour leur pays d'origine sont affaire à ce pays; quand il s'agit de coloniaux, nous devons nous préoccuper non seulement de ce qu'ils apportent à la France, mais encore du vide qu'ils laissent dans leur pays.

5° *Sélection nationale.* — Il ne suffit pas que les immigrés soient par leur race assimilables au point de vue physique, il faut aussi qu'ils le soient au point de vue national. Beaucoup de personnes estiment que la question ne se pose même pas. La France, disent-elles, a toujours assimilé les étrangers qu'elle a reçus; certains de ses chefs, et non des moins illustres, furent des Français de fraîche date, Napoléon et Gambetta par exemple, et la politique nationale de Richelieu fut continuée par une reine espagnole, Anne d'Autriche et par un ministre italien, Mazarin. On conclut de là que les étrangers se franciseront dans l'avenir aussi aisément qu'ils l'ont fait dans le passé.

En raisonnant ainsi, on oublie que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient il y a un siècle ou deux, ou même il y a cinquante ans. Le sentiment national s'est développé là où il était inconnu : les immigrés plus conscients, plus instruits conservent, par des correspondances notamment, le contact avec leurs pays et leurs gouvernements s'efforcent de garder une influence sur eux. Pour reprendre l'exemple cité par les personnes qui croient le présent semblable au passé, il serait sans doute fort imprudent de confier aujourd'hui la direction de notre politique extérieure à un Italien ou à un Espagnol.

Il faut aussi empêcher que les immigrés ne forment des groupes compacts, véritables îlots étrangers au milieu de la France. Dans tel village de l'Isère, le curé à baptisé, en une année, vingt enfants dont seize italiens et quatre français; dans de telles conditions, sont-ce les Italiens qui se franciseront, comme le pensent les optimistes, ou les Français qui s'italianiseront?

En guise de conclusion, M. Jean BOURDON estime qu'il faut, pour ne garder de l'immigration que les éléments utiles, la sélectionner à cinq points de vue dont certains ne concordent guère entre eux. Ainsi, les populations trop éloignées de la nôtre ne doivent pas être admises à cause de leur race et les populations trop voisines ne doivent être admises que sous réserves, parce qu'on a peine à les assimiler au point de vue national. Les diverses exclusions s'ajoutent souvent les unes aux autres. Quand on les aura toutes effectuées, l'immigration étrangère se trouvera réduite à un chiffre tel qu'elle ne saurait remplacer un sérieux excédent des naissances sur les décès.

M. William OUALID voudrait apporter aux observations qui viennent d'être

présentées, le complément nécessaire d'un homme qui a été mêlé à la pratique de l'immigration et qui a collaboré, pour sa faible part, à la politique suivie par notre pays en la matière. Il sait qu'il est de bon ton de dénigrer systématiquement tout ce qui se fait en France. L'on considère volontiers comme n'ayant jamais été envisagés les programmes idéaux que l'on se trace à soi-même. En la circonstance, il n'en est pas tout à fait ainsi. Une grande œuvre a été déjà réalisée et une grande part de suggestions qui ont été présentées ont déjà reçu leur application. En outre, il ne faut pas envisager le problème dans l'absolu, mais se placer en face des réalités et indiquer brièvement les circonstances dans lesquelles on a été appelé à résoudre les questions qui se présentaient au fur et à mesure qu'elles se posaient.

Lorsqu'à la fin de la guerre il s'est agi de combler le vide creusé, dans notre population par la mort d'un million et demi de ses membres les plus jeunes, les plus sains, les plus actifs et les plus productifs; lorsqu'il s'est agi de reconstituer, et de reconstituer vite nos régions libérées, lorsqu'il s'est agi de réparer l'arrêt de quatre années de guerre, pendant lesquelles toutes les forces nationales avaient été tendues vers la défense du sol, l'insuffisance de notre population, déjà marquée avant la guerre, éclata aux yeux de tous. Il fallait aller vite. A qui recourir pour aveugler les voies d'eau du navire français, pour en calfater les fissures, sinon aux réserves de main-d'œuvre que constituaient les pays voisins moins atteints que nous et qui souffraient alors d'un chômage intense? C'est pourquoi, sans considérer que l'émigration de main-d'œuvre étrangère est l'unique solution à la question de la dépopulation française on peut dire toutefois que *c'est l'unique moyen de combler immédiatement, et pendant longtemps encore, l'insuffisance de nos éléments démographiques*, si nous voulons voir se reconstituer les forces industrielles diminuées de notre pays, et si nous voulons le doter de moyens humains de compétition indispensables dans la grande lutte économique internationale.

Ceci dit quant à nos besoins généraux de main-d'œuvre, il apparaît aussi que deux observations de méthodes doivent être présentées.

D'une part, il conviendrait de bien s'entendre sur le sens du mot immigrant. Faut-il y comprendre les coloniaux provenant de nos domaines d'outre-mer ou au contraire convient-il de traiter ces derniers en Français, puisqu'ils sont qualifiés tels vis-à-vis des étrangers? En d'autres termes, faut-il appliquer à l'émigration les mêmes méthodes qu'au transport des marchandises? On sait, en effet, que dans la statistique du commerce extérieur les marchandises destinées à nos colonies ou en provenant sont assimilées aux marchandises étrangères — ce qui n'est pas parfois sans entraîner du point de vue de la balance commerciale et de ses effets sur les changes des conclusions quelque peu inexactes. Si l'on fait entrer dans le décompte de l'émigration les éléments coloniaux le problème se trouve alors quelque peu modifié.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que la population étrangère ne se répartit pas de la même manière que la population française entre les différentes catégories sociales.

L'émigrant appartient en général à la classe travailleuse et indigente. Par exemple, d'après le dernier recensement professionnel de 1921, sur 910.000 étrangers exerçant une profession en France, 112.000 étaient des patrons et le reste, c'est-à-dire environ 800.000 étaient des employés, ouvriers ou chômeurs. 88 % des étrangers sont donc des salariés.

Cette proportion est très largement supérieure à celle de l'ensemble de la population où, sur 22 millions de personnes appartenant à la population active, 6.500.000 sont chefs d'établissement, le reste, soit 70 % environ, étant des salariés. Il en résulte que pour que les comparaisons touchant la criminalité, l'hospitalisation etc., de la population étrangère soient exactes, il faudrait faire porter la comparaison, non pas sur les chiffres globaux, mais sur les chiffres correspondants aux catégories sociales françaises de même nature.

M. OUALID passe ensuite à un rapide examen des diverses observations présentées par M. BOURDON sur le contrôle et la sélection nécessaire des émigrants avant leur entrée sur le territoire français.

Il considère comme lui qu'il est indispensable de procéder à un examen physique approfondi en vue d'évincer tous ceux qui présentent des tares susceptibles de les mettre à la charge de la communauté française et de nuire à la valeur physique de celle-ci. Cet examen physique est déjà assuré en ce qui concerne le recrutement collectif et organisé à l'étranger. S'il ne porte pas sur les éléments immigrant individuellement et spontanément, ceci tient : d'une part à la perméabilité de certaines de nos frontières que les étrangers peuvent aisément franchir sans se soumettre à aucun contrôle; d'autre part au défaut ou à l'insuffisance d'organisation médicale de nos postes frontières. Cette organisation nécessiterait pour être perfectionnée, des crédits. Ce serait une dépense d'assurance hygiénique qu'il ne faut pas hésiter à engager. Grâce à elle, en effet, nous éviterions les frais plus grands encore qu'entraîne l'hospitalisation des travailleurs étrangers. Néanmoins on s'exagère peut-être l'encombrement de nos établissements hospitaliers par des malades étrangers.

Pour ce qui est de la sélection professionnelle, il suffit de faire remarquer que les employeurs français qui recrutent à l'étranger sont obligés de s'exposer à des frais très considérables d'introduction, de voyage, de répartition et de rapatriement, et que, dans ces conditions, leur intérêt même leur commande de procéder avec grand soin au choix des travailleurs. Ils n'y ont pas manqué. Des commissions de spécialistes font subir aux candidats travailleurs des examens minutieux pour déterminer leurs antécédents et leur valeur professionnelle — production de certificats, questions, examen des stigmates professionnels, etc...

Plus difficile, évidemment, est ce contrôle lorsque l'individu se présente seul et spontanément aux frontières, mais il n'est pas impossible; et ici, c'est encore beaucoup plus une question d'organisation et de contrôle qui se pose. Il est vrai que le grief principal adressé à l'immigration est le fait que des travailleurs introduits, pour être affectés à l'agriculture ou aux mines, par exemple, quittent une fois sur le territoire français, leur emploi pour s'agglomérer dans des localités déjà surpeuplées ou pour s'employer dans des métiers déjà encombrés. Ce ne sont point pourtant les règlements qui manquent. Théoriquement de tels abus devraient être impossibles. Le peine frappant l'individu qui change de métier devrait être l'obligation d'opter entre son occupation régulière et le refoulement hors du territoire. Mais pour l'appliquer, il serait nécessaire que la police fût dotée de moyens de contrôle qu'elle ne possède pas et qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, lui donner.

L'aspect moral de l'émigration étrangère a été abordé par M. BOURDON. C'est peut-être le plus délicat. On peut se demander comment éliminer les indésirables, c'est-à-dire ceux qui ont déjà à leur passif un lourd passé d'immoralité ou de condamnations. Ici la difficulté à laquelle on se heurte est la connaissance des antécédents d'un émigré. Certains pays ne possèdent point de casiers judiciaires. D'autres, en vue de se débarrasser de leurs éléments turbulents, n'hésitent pas à en favoriser le départ à destination de l'étranger. Les polices étrangères sont d'un faible secours pour notre police française. C'est donc à nous de faire sur notre territoire notre propre police et de refouler ou d'expulser impitoyablement tous les éléments perturbateurs, tout en entourant d'ailleurs ces mesures répressives de garanties qui permettent d'assurer qu'elles ne seront employées qu'à bon escient et ne serviront point à la satisfaction de basses rancunes ou de dénonciations calomnieuses.

Reste enfin l'aspect politique de la question. Quelle sélection ethnique opérer entre les diverses races qui se pressent vers nos frontières, pour favoriser l'entrée de celles qui troubleront le moins l'unité physique et morale de la nation et empêcher au contraire l'entrée de celles qui risquent d'y jeter le trouble? Com-

ment attirer celles dont le gouvernement d'origine ne prétend point guider les destinées une fois sur le sol français et évincer au contraire celles qui pourraient devoir, par suite des prétentions de leur pays d'origine, nous créer des difficultés internationales? Le malheur est que sur ce point, souvent les éléments *ethniquement les plus désirables*, puisque les plus près de nous physiquement, intellectuellement, professionnellement et les plus assimilables, sont ceux qui, *politiquement*, sont le moins désirables en raison des conflits passés ou éventuels que le gouvernement français peut craindre avec leur pays d'origine et que la présence même de leurs nationaux sur notre sol risque de susciter ou d'aviver. Déjà nous avons résisté à certaines prétentions, jugées inadmissibles, de contrôle exercé sur notre territoire même, par les agents de l'étranger. Malheureusement, le problème est un des plus difficiles, car il crée un antagonisme difficilement réductible : le désir des pays d'émigration de conserver leur action sur les émigrés et le désir non moins légitime des pays d'immigration de fondre au plus tôt les immigrés dans leur population.

La conclusion de l'exposé de M. OUALID sera celle-ci :

L'histoire démontre la puissance d'absorption de notre pays. Les statistiques récentes, que nous citait M. SAUVY, prouvent la rapidité avec laquelle s'opère cette « digestion » des éléments allogènes. Encore faut-il que cette digestion ne soit pas rendue impossible par la constitution de noyaux étrangers trop considérables. Théoriquement, la solution est simple et séduisante; disséminer la main-d'œuvre sur tout le territoire; neutraliser les divers contingents étrangers par un savant dosage de nationalités. Malheureusement, la pratique ne s'accommode pas de vues aussi simples... Il est impossible de déplacer les mines françaises de houille et de les répartir sur toute la surface de la France pour disperser ainsi les dizaines de milliers d'ouvriers polonais, italiens et algériens. La dissémination a des bornes dictées par la concentration industrielle. C'est pourquoi, à notre avis, l'assimilation est surtout une fusion rapide et systématique des étrangers dans la masse française, par les associations franco-étrangères et les syndicats pour les travailleurs adultes et surtout par l'école pour les enfants. C'est par l'école que se créera entre enfants et parents étrangers et français le lien d'une vie et d'une langue commune. Les États-Unis l'ont compris, l'américanisation de l'instruction y est aujourd'hui réalisée. Sans employer ces méthodes assez brutales, incompatibles avec notre génie national et notre libéralisme français, il n'en reste pas moins que l'enseignement scolaire contribuera à la fois à hâter l'assimilation et la francisation des éléments adultes et fera des fils d'étrangers à la deuxième génération d'excellents français.

M. le Président, étant donné l'heure tardive, regrette de ne pouvoir donner la parole à d'autres collègues et décide de lever la séance à 22^h 50.

Le Secrétaire Général,
A. BARRIOL.

Le Président,
J. GIRARD.
